

EDUCATION A LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE – Atelier n°4

Texte introductif

Le concept de citoyenneté démocratique, critère essentiel pour l'accès au Conseil de l'Europe ou l'entrée dans l'Union Européenne, référence importante pour l'UNESCO à été défini dans un rapport de François Audigier :

« Les concepts de participation, de démocratie ou de citoyenneté participative semblent de plus en plus reconnus comme centraux pour l'avenir de notre vivre ensemble. Il s'agit de faire en sorte que chacun prenne sa place dans la société et contribue à son développement à quelque niveau que ce soit, au-delà de l'acte politique de voter. Il s'agit pour chacun d'avoir la maîtrise de son cadre de vie. La réduction des obstacles à la participation, notamment socio-économiques, fait partie intégrante de toute stratégie visant au renforcement de la citoyenneté démocratique. »

« Il observe que le terme de citoyenneté n'est présent que depuis peu dans les textes internationaux, où il semble remplacer la notion plus restreinte de nationalité. Il indique quatre éléments de la citoyenneté démocratique : le « noyau dur » politique et juridique des droits et obligations ; la dimension sociale, avec la composante essentielle de solidarité ; les dimensions économique (production, consommation, travail) et enfin culturelle, renvoyant à l'histoire, aux représentations et valeurs des héritages propres et communs. Compétences cognitives, sociales et éthiques sont sollicitées par ces différents domaines. C'est dire que l'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) doit articuler savoirs, pratiques et réflexion. » (Anne-Marie Franchi, pour la Commission des liaisons des ONG dotées de statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe).

Lors de notre séminaire de Montpellier nous avons adopté la position suivante :

« Des affaires de corruption entraînent la perte de confiance d'une partie des citoyens à l'égard des hommes politiques et de la politique, les pressions de l'extrême droite, une conception de plus en plus individualiste de la vie et de la consommation, le chômage et les peurs qu'il engendre, la misère qui pèse sur les exclus... sont autant de facteurs qui induisent trop souvent une forte diminution du sens civique. Pour le CEMEA français comme pour la FICEMEA, l'éducation à la citoyenneté est une question transversale à tous les lieux de vie de l'enfant et du jeune. Cette éducation relève de l'école mais aussi du temps du loisir, du temps périscolaire, du temps libre, toutes les terminologies sont employées parce qu'il est difficile de cerner ce qui dans la vie de l'enfant est du « temps périscolaire » et du « temps familial ». La transversalité relève de deux partis pris, celui d'une conception globale de l'éducation avec la nécessité de ne pas découper l'enfant en un être scolaire et un être non scolaire, celui de la complémentarité du temps scolaire et du temps périscolaire, complémentarité des lieux école et centres de loisirs, centres de vacances, complémentarité des intervenants, complémentarité institutionnelle entre l'Education Nationale, les collectivités locales, et les associations. Il s'agit là d'une des clés de la cohérence éducative.

« Cette approche, qui est celle des CEMEA est liée à une conception politique de la vie sociale et à une analyse des institutions. L'éducation à la citoyenneté et, d'une certaine manière, du rapport au pouvoir, ne s'arrête pas seulement à l'apprentissage des formes d'organisation sociale qui sont pratiquées dans des instances particulières et protégées : le fonctionnement d'un conseil d'administration d'un établissement, d'un conseil municipal d'enfants, l'élection des délégués d'élèves ou le fonctionnement du foyer socio-éducatif. Nous défendons, avec beaucoup d'autres mouvements d'éducation populaire, l'idée d'une citoyenneté active, d'une citoyenneté des enfants et des jeunes, au quotidien, une citoyenneté immédiate.

« La citoyenneté consiste pour une part à pouvoir élire des représentants auprès des instances qui régissent la vie quotidienne. Dans le contexte de l'enfance et de la jeunesse, il est déterminant que les élus soient accompagnés dans leurs responsabilités de façon à ne pas provoquer de situation d'échec. Il est important aussi que les responsabilités confiées soient bien en adéquation avec le statut et avec les capacités des enfants. Ces pratiques peuvent commencer très tôt et peuvent trouver leur place dès l'école maternelle. La citoyenneté active, c'est être consulté et être associé aux décisions mais aussi participer au suivi de leur mise en œuvre, participer à leur évaluation. Ouvrir des espaces de paroles est important mais il faut aussi donner l'occasion aux enfants de prendre des

décisions et d'être investis dans la mise en oeuvre de ces décisions. Les enfants doivent pouvoir exercer leur pouvoir de critique, d'analyse et de proposition. L'exercice de cette citoyenneté sous-entend des capacités à l'échange, à la communication, à l'acceptation de l'autre, à l'écoute, la capacité à défendre un point de vue, à présenter une argumentation. Enfin, dans cet apprentissage à la citoyenneté, entre l'éducation mais aussi le choix. Choisir est une chose, mais il est nécessaire de comprendre comment se construit un choix, avec quels outils, de quel processus il relève, de quelles connaissances il dépend, cela rejoint l'idée déjà développée : le lien entre citoyenneté et savoir. Il n'est pas de citoyenneté active possible sans une connaissance du monde dans lequel on vit et sur lequel on entend intervenir.

« Les structures de loisirs, quelles qu'elles soient, avec ou sans hébergement, les associations, les clubs sont des lieux, des espaces de lien social de solidarité donc de citoyenneté active. Les jeunes et les enfants sont là concernés de deux façons différentes. D'une part les jeunes qui prennent des responsabilités d'encadrement et les autres qui sont les « utilisateurs » de ces structures.

« L'engagement volontaire de dans des structures de loisirs leur permet de vivre une situation de responsabilité vraie dans un rôle éducatif. Il y a là un transfert de responsabilités d'adultes vers des jeunes gens qui sont encore lycéens.

« Il est important que toutes les réunions, les espaces de prise de parole puissent conduire à des prises de décision. Ces débats, qui doivent bien entendu suivre tout leur cheminement, n'ont de sens que s'ils permettent aux participants un engagement, une prise sur les situations vécues. Il en va ainsi au stade de la formation des jeunes candidats à l'encadrement comme dans le cadre de la vie des enfants dans les lieux d'activité avec ou sans hébergement. »

Dans son livre « Quelle école pour quelle citoyenneté », Georges Roche précise le rôle de l'école :

« Le citoyen d'aujourd'hui n'est plus celui qui voici un demi-siècle seulement, avait ce sentiment d'appartenance à une nation patrie. Le maître avait en charge d'instituer la nation (...); sa mission est autre, elle est restée essentielle : faire de l'individu un citoyen du monde appartenant à une communauté internationale en devenir, européenne ici, mais aussi un individu identifié, par ses racines et son passé. Rude tâche pour l'éducateur qui rassemble des différences, qui pousse à la réflexion un auditoire disparate, qui lui propose des activités, favorise des pratiques démocratiques officiellement reconnues, comme celle des délégués élèves, représentants du groupe.

L'école est bien souvent restée silencieuse en se voulant neutre, or laïcité de l'institution ne peut plus être neutralité. Elle se doit de conduire le débat, d'organiser la controverse pour éclairer les consciences, éveiller les esprits. Il convient donc, dans une dernière partie, de souligner les idées forces qui s'imposent aujourd'hui à l'action éducative et peuvent lui donner du sens.

L'homme semble dominé, asservi par la loi du marché, il est devenu consommateur de marchandises, de services. Le travail traditionnel a perdu en importance au profit du commerce, de l'échange, de la communication destinée avant tout à offrir, à demander. Le citoyen est dominé par le marchand qui s'empare des réalisations scientifiques et technologiques pour en faire des objets de consommation. Il en est ainsi de l'école que l'on voudrait au service du système économique. Mais la société l'appelle aussi, de plus en plus, à redevenir ou à devenir, un lieu d'éducation humaine, d'apprentissage à la vie civique, à la morale individuelle et collective. »

Encore faut-il que l'école existe et puisse assumer son rôle dans tous les pays du monde. Or, malgré les bonnes intentions affichées par l'UNESCO et l'ONU, en ce début du 3^e millénaire, le monde compte 880 millions d'analphabètes, dont deux sur trois sont de filles ou des femmes, et 113 millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement primaire.

D'où la bataille menée par les ONG dont la FICEMEA qui rappellent inlassablement :

- « L'engagement pris par les Etats d'assurer à tous l'éducation de base et la réalisation de cet engagement,
- L'importance indispensable de l'éducation éducation non formelle, en particulier dans les pays les plus défavorisés, facteur de stratégies éducatives novatrices appropriées au contexte local,
- L'apport important des ONG/OSC dans ce secteur,
- L'interaction et la complémentarité qui doivent exister entre le formel et le non formel pour une meilleure approche éducative intégrée »

En outre, les ONG rappellent les engagements pris au Forum Mondial de l'Education pour tous (EPT) à Dakar et réaffirmés à toutes les réunions internationales qui ont suivi, qu'aucun pays présentant des

plans crédibles et des engagements sérieux, ne serait empêché de les réaliser par manque de moyens. Les critères de crédibilité et d'engagement devraient être établis en concertation avec tous les partenaires concernés, dont les ONG.

Les ONG constatent les insuffisances des moyens disponibles pour les programmes EPT. Elles souhaitent que le G8 et les pays donateurs concrétisent leur soutien et permettent ainsi aux Nations Unies et notamment à l'UNESCO en charge de la coordination de l'EPT, d'assurer le rôle qui leur a été confié à Dakar par la communauté internationale .

Dans un tel contexte, comment l'éducation à la citoyenneté démocratique est-elle possible ?

Avez-vous des expériences dans ce domaine ?

L'exercice de la citoyenneté démocratique et son apprentissage sont-ils possibles :

- Dans un pays où le taux d'analphabétisme est considérable ?
- Dans un pays où la sécurité des citoyens n'est pas assurée ?
- Dans un pays où les besoins alimentaires de la population civile (ou d'une partie de cette population) ne sont pas satisfaits ?

Que faire dans un pays non démocratique quand les institutions nécessaires à l'exercice de la citoyenneté, l'accès à l'espace public et l'accès au droit n'existe pas ?

En Europe l'exercice de la citoyenneté démocratique et son apprentissage sont-ils encouragés, empêchés ou freinés ?

L'accès au droit est-il le même pour tous ?

Après le Forum mondial, quelles stratégies différenciées mettre en oeuvre pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté démocratique pour tous dans le monde?

Carlos SALAZAR (ADEVI – PEROU) – Claude VERCOUTERE (FICEMEA)

Rapport final– Rapporteur Jean Marc CHRISTIANY

Préambule

Je demande aux membres du groupe de m'excuser par avance. Certains d'entre vous vont entendre par-ci par-là des phrases ou des morceaux de phrases qu'ils ont prononcés dans un contexte précis et que je me suis réappropriés pour les réinjecter dans d'autres contextes parce qu'ils éclairent celui-ci et font sens de manière différente.

Diversité

Confronter les diversités, dépasser les préjugés et stéréotypes, vivre ensemble, entrer dans le monde de l'autre, rien de tel que l'international pour cela dit-on souvent.

L'expérience vécue de notre groupe nous conforte d'emblée dans l'idée que l'éducation à la citoyenneté telle que nous la concevons n'a pas d'âge, n'a pas de fin. Nous venons, j'en viens d'en faire l'expérience

Diversité des domaines d'intervention
Les interventions sociales
Les interventions éducatives en animation et/ou en formation

Diversité dans les liens, la relation à la FICEMEA, une culture partagée facilite la compréhension et l'appropriation des valeurs de la FICEMEA.

Diversité de contexte démocratique : démocratie émergente, démocrate de tradition, démocratie de transition.

Démocraties émergentes avec référence à un autre modèle existant ailleurs. Démocraties de tradition qui montrent leurs limites, moteur de l'économie de marché, où la place de l'individu est privilégiée.

Démocraties de transition où le recours à des régimes totalitaires périodiques devient récurrent.

Après avoir « célébré » les différences, célébrons les points communs :

- en se positionnant
- en réaffirmant
- en proposant

Toutes les démocraties ont des responsabilités de résultat.

Elles n'ont de sens que si l'ensemble des gens en profite.

Pour qu'une démocratie quelle qu'elle soit se développe, fasse un pas en avant, il est nécessaire de faire évoluer tous les niveaux de la société – éducation bien sûr, mais aussi conditions de vie, justice, mobilité, santé – de la même manière que pour qu'un individu se développe, fasse un pas en avant, il est nécessaire de se préoccuper de son bien-être, de sa sécurité, de sa santé, de ses compétences, du respect de sa personne.

Nous devons être vigilants vis-à-vis de la démocratie. Nous méfions qu'elle ne soit pas détournée de sa raison d'être, qu'elle ne soit pas un instrument dans les mains de certains gouvernements.

L'Etat est nécessaire, la société civile est nécessaire. La tension entre les deux pôles participe de la vie citoyenne. La relation entre ces deux pôles doit encore être creusée mais en attendant...

N'hésitons pas dès lors dans chacune de nos associations à parler sur la place publique avec les autorités, avec nos publics pour défendre nos positionnements, nos valeurs. Si en plus nous intervenons en partenariat, en réseau, si nous gérons nos relations avec ces partenaires comme nous gérons nos temps d'action, notre crédibilité en sortira renforcée.

Réaffirmons cette dimension de la relation Etat/société civile.

Nous sommes pour une globalisation. Pas celle du marché mais celle de l'éducation.

L'éducation est une, l'éducation est globale. Il n'y a pas d'un côté l'école qui se focalise sur l'apprentissage de métiers et de l'autre l'éducation non formelle qui s'occupe de l'humain, de son développement personnel. Il n'y a pas d'un côté un sujet et de l'autre un acteur social. Il n'y a pas d'un côté un projet professionnel et de l'autre un projet social.

Dire que nous sommes pour la globalisation, c'est aussi dire que la pédagogie ne suffit pas.

Dire que nous sommes pour la globalisation, c'est aussi dire l'importance du contexte. Analyser une situation, par exemple la difficulté dans les relations parents/enfants, à la seule lecture de l'histoire individuelle et familiale est incomplète.

Cette lecture doit être croisée avec le contexte social, économique ; ainsi, les réponses sur le terrain seront différentes et les effets seront différents.

D'un côté culpabilité personnelle, de l'autre restauration de la confiance en soi, et développement et entraînement de chacun à agir sur le système.

Nous sommes bien là dans une éducation à la citoyenneté.

Etre capable de prendre des initiatives pour sa propre vie et pouvoir prendre des initiatives pour les autres. C'est cela la citoyenneté active. Elle n'est possible qu'avec une connaissance du monde dans lequel on vit et sur lequel on souhaite agir.

Comment met-on en pratique tous ces mots, ces discours ?

Comment éduquons nous à la citoyenneté ?

Comment apprenons nous à ceux avec qui nous agissons à partager, à écouter, à négocier, à défendre un point de vue, à apprécier, à prendre une décision, à l'appliquer, le vivre et le travailler ensemble etc. ?

Comment leur apprenons-nous la cohérence entre projet et moyen ? A partager l'information, à garantir la continuité, le suivi, l'évaluation. Questions simples qui interrogent notre propre rapport à la citoyenneté.

Beaucoup de réponses diverses que je n'évoquerai pas ici qui nous renvoient au contexte et à la réaffirmation que nos actions ne peuvent être menées qu'en lien étroit avec les réalités, avec la reconnaissance des acquis, du vécu, de l'expérience de la personne.

Personne à la fois sujet et acteur. On ne peut pas poser la question du citoyen sans poser la question de la personne sujet. La personne singulière qui, au travers des expériences vécues, et qui, mise au centre des processus éducatifs, va modifier le regard qu'elle porte sur elle, et ainsi, modifier le regard qu'elle porte sur l'autre. Elle va également, et ce n'est pas le moins important, se réapproprier sa parole.

Réaffirmer la nécessité de relier au monde les situations que nous faisons vivre aux participants.

N'hésitons pas, une fois l'expérience faite, à aborder nos références, nos valeurs, les droits de l'Homme, la convention des droits de l'enfants, renforçant ainsi le sens de nos actions éducatives.

N'hésitons pas à nous poser des questions simples !

Un groupe arrive, ici par exemple, comment allons-nous l'accueillir ?

Comment allons-nous organiser les lieux de vie, la salle à manger etc.